

Honoraires de transaction TTC* à la charge du vendeur**

Ces honoraires (prix maximum des prestations assurées) comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Prix de vente	Habitation		Garage / Stationnement Terrain de loisir	Terrain à bâtir avec étude de division parcellaire
	le mandat by Orpi	MANDAT SIMPLE	POUR TOUS TYPE DE MANDAT	
Jusqu'à 50.000€	12 % avec un minimum de 5.000 € TTC	13 % avec un minimum de 5.000 € TTC	Forfait minimum de 1.000 € TTC	10% TTC
De 50.001€ à 100.000€	7 % avec un minimum de 5.000 € TTC	8 % avec un minimum de 5.000 € TTC		
De 100.001€ à 190.000€	5,5 %	6,5 %	Jusqu'à 50.000€ 12 %	
De 190.001€ à 300.000€	4,5 %	5,5 %		
De 300.001€ à 600.000€	4 %	5 %		
Au-delà de 600.001€	3,5 %	4 %	Au-delà de 50.001 € 10%	
Avis de valeur (hors projet de vente) : 170 € TTC				

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit, n'est dû avant la conclusion d'un contrat. La délivrance d'une note est obligatoire.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Une remise commerciale peut être effectuée en cas de lots multiples

*Dont TVA 20%

** Règle principale de l'agence sauf cas exceptionnels : succession, surendettement